



INNOVATION, COMPÉTITIVITÉ,
ADAPTABILITÉ... ET SI L'ASSURANCE
GARANTISSAIT À MES CLIENTS,
TOUT CELA À LA FOIS

CATALOGUE COURTIER

AUTO, MOTO & HABITATION

PARTICULIERS



www.sollyazarpro.com

Assurément innovant, totalement complice



Cher Correspondant,

Depuis plus de 30 ans, vous nous faites confiance pour la pertinence de nos produits et nous vous en remercions.

Afin de vous accompagner au mieux dans votre démarche de conquête de nouveaux clients et de diversification de votre portefeuille, nous vous proposons de découvrir notre large gamme de produits entièrement dédiée aux Dommages du Particulier.

De l'auto à la moto, en passant par la multirisque habitation ou encore les loisirs, nos offres se font l'écho de garanties optimales à même de satisfaire les besoins de tous vos clients.

Nous vous invitons notamment à découvrir les nouveautés de notre offre phare **MotoPass**, récompensée par un Label d'Excellence pour la 3^{ème} année consécutive.

Pour vous, **nous avons assoupli son cadre de souscription** afin de répondre aux attentes de tous les profils motards :

- › **Ouverture des roadsters aux jeunes conducteurs**
- › **Suppression de toutes les conditions de souscription pour les routières**
- › **Simplification des clauses de protection vol**

Et parce que la richesse de notre gamme ne serait rien sans des outils web performants, nous mettons à votre disposition sur votre extranet une palette de fonctionnalités conçues pour faciliter votre quotidien :

tarificateurs auto et moto, déclaration de sinistres, paiement en ligne, module de transmission des pièces manquantes, édition des cartes vertes...

C'est en vous offrant confort et accompagnement que nous souhaitons vous soutenir dans l'optimisation de votre démarche commerciale et le développement de votre portefeuille.

Bien cordialement,

Sylvie LANGLOIS
Directrice Générale

DOMMAGES DU PARTICULIER



GAMME AUTO

TARIFICATEUR AUTO

EASY DRIVE

PASS DRIVE

CARPASS

TERMINUS+

PRESTICAR

TEMP'AUTO

4
5
6
7
8
9
16



GAMME MOTO

TARIFICATEUR MOTO

CYCLO/SCOOTER

MOTOPASS

TERMINUS MOTO

10
11
12
13



GAMME MULTIRISQUE HABITATION

OPTI'HOME

RÉSIDENCIA

14
15



GAMME LOISIRS

CHASSE

PASS' VOYAGES

PASS' HÉBERGEMENT

PASS' ÉVÉNEMENTS

PASS' PLAISANCE

17
18
19
20
21

OUTILS COMMERCIAUX

Nos services

22

TARIFICATEUR AUTO

Le tarificateur AUTO fonctionne comme un GPS ! Il vous permet de trouver en quelques clics l'offre auto la mieux adaptée à chaque profil quel que soit l'âge, le CRM ou le véhicule de votre client, au meilleur tarif.

CET OUTIL DE SOUSCRIPTION EN LIGNE VOUS ORIENTE VERS LES 5 PRODUITS DE LA GAMME :



Easy Drive

Produit adapté aux conducteurs ayant moins de 2 ans d'assurance

Pass' Drive

Dédié aux bonus intermédiaires

CarPass

Destiné aux conduites couple ou familiale et aux bons conducteurs

Terminus +

Produit préféré des malusés et/ou résiliés

Presticar

La solution pour les véhicules haut de gamme

COMMENT ÇA MARCHE ?

Cet outil est constitué de plusieurs critères clés qui, une fois renseignés, permettent de vous orienter vers l'offre la mieux adaptée.

1. Recherche de véhicule

Rechercher le véhicule : Marque, Gamme, Modèle, Code Postal

2. Date d'obtention du permis

Date de naissance : mm/aa
Date de permis : mm/aa

3. Conducteurs secondaires

Déclarez : Oui / Non

L'assuré a-t-il fait l'objet d'un des cas particuliers suivants ?

- Résilié pour non paiement
- Résilié pour fausse déclaration
- Annulation de permis
- Délit de fuite
- Alcoolisé positif
- Contrôle positif drogues et tranquillisants
- Résiliation compagnie suite/en suit le cas

L'assuré a-t-il fait l'objet d'un retrait ou d'une suspension de permis ?

OUI / NON

OUI de 15 jours
OUI de 15 à 30 jours
OUI plus de 30 jours

4. Antécédents

Sinistres - Sur une période de 30 derniers jours

	mm/aa	mm/aa	mm/aa
Brûlure de glace			
Incendie Total/Partiel			
Vol Partiel			
Vol Total			
Matériel non responsable sans SERS			
Matériel non responsable avec SERS			
Corporatif non responsable			
Matériel responsable (Total/Partiel)			
Corporatif responsable			

- Type de véhicule**
Ex : Le véhicule est récent et/ou haut de gamme.
→ **Presticar**
- Date d'obtention du permis**
Ex : Le prospect est un jeune conducteur.
→ **Easy Drive**
- Conducteurs secondaires**
Ex : Lors d'une conduite familiale avec 1 enfant novice.
→ **CarPass**
- Antécédents**
Ex : Si l'un des critères aggravants (résiliation, annulation de permis, retrait de permis, sinistres...) est renseigné.
→ **Terminus +**

EASY DRIVE

L'assurance auto jeunes conducteurs qui allie garanties et économies



3 FORMULES ADAPTÉES AU BUDGET DES JEUNES

Formule 1

Responsabilité Civile + Défense pénale et recours suite à accident
+ Assistance

Avec l'option Happy Drive : une garantie « dommages sur le boîtier » est incluse.

Formule 2

Formule 1 + Vol/Incendie* + Bris de glace*

Formule 3

Formule 2 + Dommages tous accidents*

DES GARANTIES EN INCLUSION

- Indemnisation en valeur à neuf accordée pendant 12 mois
- Assistance sans franchise kilométrique dès la 1^{ère} formule
- Frais de remorquage pris en charge à concurrence de 200 €.

DES OPTIONS SUR-MESURE

- Assistance avec véhicule de remplacement (jusqu'à 3 jours en cas de panne, 5 jours en cas d'accident ou 30 jours en cas de vol)
- Garantie du conducteur fautif jusqu'à 200 000 €
- Garantie Vol des Effets, Objets et Accessoires jusqu'à 1 000 €.

Option « Happy Drive » : formule Pay As You Drive à la tarification inspirée de la téléphonie mobile

- Un forfait de base de 1 000 km/mois
- 20 €/nuit en cas d'utilisation du véhicule entre 1h et 6h du matin
- Un bonus kilométrique de 500 km/an utilisable tout au long de l'année.
- Prime calculée sur-mesure grâce à l'**installation d'un boîtier GPS sur le véhicule** (limitation à 1 000 km/mois, facturation des kilomètres supplémentaires à hauteur de 0,30 € TTC)
- « **Alerte conso** » adressée par mail au 800^{ème} km réalisé
- Espace dédié pour suivre la consommation de km en temps réel sur le site www.myeasydrive.fr
- Un **joker taxi** qui permet d'être mis en relation avec un taxi. La première utilisation est gratuite !
- Organisation et prise en charge d'un stage de récupération de points à partir de 3 points perdus.

* avec franchise fixe

QUELLES CIBLES ?

- Les jeunes de plus de 21 ans sans antécédent ou ayant un CRM compris entre 1 et 0.90
- Les jeunes permis si conducteur âgé entre 21 et 35 ans
- Les jeunes de 18 à 25 ans ayant un CRM entre 1 et 0.90 pour l'option Happy Drive

LES + PRODUIT

- Option Happy Drive :
 - Un tarif sur-mesure attractif,
 - Installation du boîtier au domicile de l'assuré
 - Services associés : alerte conso, bonus kilométrique de 500km, joker taxi
- Assistance sans franchise kilométrique en inclusion et avec véhicule de remplacement en option
- Garantie dommages accordée dans la limite de la valeur à neuf pendant 12 mois
- Chèques fidélité «Bonne Conduite».

VOS AVANTAGES

Souscription immédiate sur Internet.

TOP RÉMUNÉRATION

Commission variable jusqu'à 16 %.



PASS DRIVE

Une solution auto aux garanties complètes, idéale pour les bonus intermédiaires

QUELLES CIBLES ?

- Les bonus intermédiaires

LES + PRODUIT

- Assistance sans franchise kilométrique en inclusion et avec véhicule de remplacement en option
- Garantie dommages accordée dans la limite de la valeur à neuf pendant 12 mois
- Tarif très compétitif pour les assurés ayant un CRM entre 0.60 et 0.75, les petits véhicules
- Chèques fidélité «Bonne Conduite».

VOS AVANTAGES

Souscription immédiate sur Internet.

TOP RÉMUNÉRATION

Commission variable jusqu'à 16 %.

DES GARANTIES COMPLÈTES POUR LES BONUSSÉS

Formule 1

Responsabilité Civile + Défense pénale et recours suite à accident
+ Assistance

Formule 2

Formule 1 + Vol/Incendie* + Bris de glace*

Formule 3

Formule 2 + Dommages tous accidents*

DES GARANTIES EN INCLUSION

- Indemnisation en valeur à neuf accordée pendant 12 mois
- Assistance sans franchise kilométrique dès la première formule
- Frais de remorquage pris en charge à concurrence de 200 €.

DES OPTIONS QUI FONT TOUTE LA DIFFÉRENCE !

- Assistance avec véhicule de remplacement (jusqu'à 3 jours en cas de panne, 5 jours en cas d'accident ou 30 jours en cas de vol)
- Garantie du conducteur fautif jusqu'à 200 000 €
- Garantie Vol des Effets, Objets et Accessoires jusqu'à 1 000 €.

BON À SAVOIR

- Grâce au chèque fidélité Bonne Conduite, vos clients bénéficient d'un crédit de franchise égal à un tiers du montant de la franchise par an

* avec franchise fixe

CARPASS

Une assurance optimale qui propose des garanties sur-mesure aux bonussés et aux familles

3 FORMULES AU CHOIX POUR SATISFAIRE LES BONS CONDUCTEURS ET LES FAMILLES

Formule 1

Responsabilité civile + Défense pénale et recours suite à accident
+ Assistance 0 km

Formule 2

Formule 1 + Vol Incendie* + Bris de glace*

Formule 3

Formule 2 + Dommages tous accidents*

DES OPTIONS SUR-MESURE

- Garantie du conducteur fautif jusqu'à 300 000 €
- Assistance avec véhicule de remplacement (jusqu'à 3 jours en cas de panne, 5 jours en cas d'accident ou 30 jours en cas de vol)
- Rachat de conduite exclusive
- Garantie des Effets, Objets, Bris de glace et Accessoires jusqu'à 1 000 €
- Protection juridique avec prise en charge des frais de stage de récupération de points
- Indemnisation en valeur à neuf pendant 36 mois
- Responsabilité Civile Attelage
- Garantie Pertes Financières

* avec franchise



QUELLES CIBLES ?

- Les bons conducteurs ayant un CRM compris entre 0.50 et 0.90
- Les familles dont les enfants sont des conducteurs novices souhaitant conduire occasionnellement le véhicule familial.

LES + PRODUIT

- Dénomination des enfants possible
- Assistance sans franchise kilométrique en inclusion et avec véhicule de remplacement en option
- Valeur à neuf sur 36 mois.

VOS AVANTAGES

Souscription immédiate sur Internet

TOP RÉMUNÉRATION

Commission variable jusqu'à 16 %.



Gamme Auto

TERMINUS +

Une solution reconnue sur le marché, pour assurer vos clients malusés

QUELLES CIBLES ?

- Les conducteurs malusés et/ou résiliés pour fréquence de sinistres, non paiement de primes ou fausses déclarations
- Les conducteurs avec antécédents d'alcoolémie.

LES + PRODUIT

- Possibilité de dénommer le conjoint avec la conduite exclusive couple
- Franchise réduite de moitié après un an sans sinistre vol ou dommage
- Mensualisation des primes possible, notamment pour les résiliés non paiement
- Chèques fidélité «Bonne Conduite».

VOS AVANTAGES

- Souscription immédiate sur Internet pour un grand nombre de risques
- Fractionnement mensuel, trimestriel ou semestriel.

TOP RÉMUNÉRATION

Commission variable jusqu'à 16 %.

3 FORMULES COMPLÈTES

Formule 1

Responsabilité Civile + Défense pénale et recours suite à accident
+ Assistance

Formule 2

Formule 1 + Vol/Incendie* + Bris de glace*

Formule 3

Formule 2 + Dommages tous accidents*

Grâce au chèque fidélité « Bonne Conduite », vos clients bénéficient d'un crédit de franchise égal à un tiers du montant de la franchise par an dès lors qu'aucun sinistre n'est déclaré, ou si seul un sinistre non responsable avec tiers ou un sinistre bris de glace est déclaré

DES OPTIONS SUR-MESURE

- Rachat de franchise conduite exclusive
- Garantie du conducteur dans la limite de 200 000 € (franchise absolue de 15 %)
- Effets, Objets et Accessoires hors série à concurrence de 800 € (franchise de 80 €)
- Véhicule aménagé dans la limite de 7 500 € (par tranche de 750 €)
- RC attelage (remorque supérieure à 750 kg).

BON À SAVOIR

- ▶ **Prise de garantie immédiate pour les malus inférieurs à 1,50** (sauf alcoolémie ou sinistre corporel supérieur à 40 000 €)
- ▶ Dans les autres cas, la proposition est étudiée le jour de réception du dossier complet. Le contrat est alors transmis dans les 48h.

NOTRE CONSEIL :

Pour les profils sénior soumis à étude, pensez à l'offre Temp'Auto, notre assurance auto temporaire !

* avec franchise

PRESTICAR

Un contrat aux garanties renforcées pour les véhicules haut de gamme et leurs passagers

Un véhicule haut de gamme n'étant pas un véhicule ordinaire, il est indispensable pour son propriétaire de souscrire un contrat d'assurance avec des garanties adaptées.

Le contrat Presticar apporte les meilleures garanties d'assurance et d'assistance pour le véhicule et ses passagers.

1 FORMULE DE PRESTIGE

Formule Tous Risques

Responsabilité Civile + Protection juridique + Vol/Incendie + Bris de glace* + Dommages tous accidents* + Actes de vandalisme

Objets et effets personnels à concurrence de 800 €
(franchise 80 €)

Accessoires hors catalogue à concurrence de 1 600 €
(franchise de 80 €)

Valeur à neuf sur 24 mois pour les véhicules de moins de 12 mois à la souscription.

DES GARANTIES RENFORCÉES

- **Bris de glace** : tous les bris qu'ils soient en produits verriers ou matières translucides. La garantie couvre également les bris résultant de dégradations volontaires
- **Vol** : garantie étendue au vol avec effraction ou agression et aux cas de négligence (portes non verrouillées, oubli des clés...)

UNE ASSISTANCE EN OPTION, À TOUTE ÉPREUVE

- Assistance aux personnes à l'étranger : assistance au véhicule dans les pays de la carte verte et en déplacement touristique d'une durée inférieure à 90 jours consécutifs
- Dépannage / remorquage du véhicule quelle que soit la cause : événement naturel, crevaison, panne / erreur de carburant...
- Assistance en cas de poursuite judiciaire d'un bénéficiaire
- Prêt d'un véhicule équivalent à concurrence de 1 000 € TTC

NOTRE CONSEIL :

En complément, pensez à proposer Résidencia, notre multirisque habitation haut de gamme.

* avec franchise



QUELLES CIBLES ?

- Propriétaires de véhicules haut de gamme d'une valeur comprise entre 30 000 € et 150 000 €
- Les conducteurs de véhicules à usages «retraité».

LES + PRODUIT

- Garantie des effets et objets personnels, volés avec ou sans véhicule jusqu'à 800 €
- Couverture des GPS et kit mains-libres à concurrence de 1 600 €
- Garantie valeur à neuf pendant 24 mois
- Garantie du conducteur dans la limite de 400 000 €
- Chèques fidélité «Bonne Conduite».

VOS AVANTAGES

- Souscription immédiate sur Internet
- Fractionnement mensuel, trimestriel ou semestriel
- Calcul de la prime sur la valeur à neuf du véhicule.

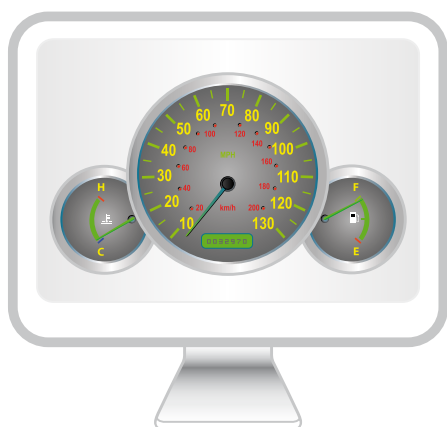
TOP RÉMUNÉRATION

Commission variable jusqu'à 16 %.

TARIFICATEUR MOTO

Le tarificateur Moto est l'outil indispensable pour vous aider à trouver le bon contrat pour la bonne personne ! Après avoir entré les caractéristiques de votre client, vous êtes guidé automatiquement vers le contrat le mieux adapté et au meilleur tarif.

CET OUTIL DE SOUSCRIPTION EN LIGNE VOUS ORIENTE VERS LES 3 PRODUITS DE LA GAMME :



Cyclo/Scooter

Spécialement adapté aux jeunes à partir de 14 ans et aux cyclo/scooter jusqu'à 50 cm³

MotoPass

Adapté à tous conducteurs, du sans antécédent aux bonussés, dès 50 cm³

Terminus Moto

Dédié aux conducteurs malussés, ayant besoin d'une seconde chance

COMMENT ÇA MARCHE ?

Cet outil est constitué de plusieurs critères clés qui, une fois renseignés, permettent de vous orienter vers l'offre la mieux adaptée.

La capture d'écran montre l'interface du tarificateur moto avec une barre latérale de navigation et une zone principale de saisie des données. Trois zones sont annotées avec des numéros 1, 2 et 3 :

- 1** : Pointe vers le champ "date de naissance" dans la section "Assuré".
- 2** : Pointe vers les options "Mode d'acquisition du véhicule" (Comptant) et "Suspension intempérie" (Pas de suspension) dans la section "Assuré".
- 3** : Pointe vers la section "Antécédents" en bas de la page.

1 Âge du conducteur

Ex : Le conducteur a 15 ans.

→ Cyclo/Scooter

2 Fréquence d'utilisation

Ex : Le conducteur n'utilise pas sa moto en hiver.

→ MotoPass, option « Intempéries »

3 Antécédents

Ex : Si l'un des critères aggravants est renseigné (résiliation, retrait de permis, sinistres...).

→ Terminus Moto

FIXEZ VOUS-MÊME LE MONTANT DE VOS FRAIS DE COURTAGE

Votre tarificateur moto vous permet également de sélectionner le montant des frais de courtage annexes, complément de rémunération qui vous sera entièrement reversé :

à l'adhésion : 0 à 60 €

et/ou récurrents : 0 à 2 €/mois

CYCLO/SCOOTER

La solution simple et efficace pour couvrir les 2 roues jusqu'à 50cm³, accessible dès 14 ans.



2 FORMULES AU CHOIX

Formule 1

Responsabilité Civile + Défense Recours + Assistance

Formule 2

Formule 1 + Vol + Incendie + Catastrophes Naturelles

EN OPTION, LA GARANTIE INDIVIDUELLE ACCIDENT EST PROPOSÉE AVEC 2 PLAFONDS DE GARANTIES

- À hauteur de 15 000 € en cas de décès et de 40 000 € en cas d'incapacité permanente à 100 %
- À hauteur de 30 000 € en cas de décès et de 60 000 € en cas d'incapacité permanente à 100 %.

BON À SAVOIR

- ▶ Assistance sans franchise kilométrique en inclusion dans les 2 formules : cette garantie comprend notamment le dépannage-remorquage en cas de crevaison, panne ou erreur de carburant
- ▶ Lorsque le conducteur habituel est mineur, le contrat est souscrit par son représentant légal
- ▶ Le conducteur mineur doit être titulaire du BSR ou du permis AM.

UNE SOUPLESSE DE TARIFICATION :

Vous avez la possibilité de compléter votre rémunération en ajoutant vous-même des frais de courtage annexes. Choisissez-en le montant et ils vous seront automatiquement reversés dans leur intégralité :

- ▶ à l'adhésion : de 0 à 60 €
- ▶ récurrents : de 0 à 2 €/mois

QUELLES CIBLES ?

- Les conducteurs de scooters et cyclomoteurs jusqu'à 50 cm³ :
 - Les jeunes de 14 ans à 18 ans
 - Les adultes ayant perdu leur permis.

LES + PRODUIT

- Souscription étendue aux jeunes dès 14 ans
- Assistance sans franchise kilométrique en inclusion
- Souscription possible pour les conducteurs ayant eu une annulation ou une suspension de permis (autre que pour alcoolémie et stupéfiants).

VOS AVANTAGES

- Souscription immédiate sur Internet
- Fractionnement semestriel, trimestriel ou mensuel.

TOP RÉMUNÉRATION

- Commission variable jusqu'à 16 %
- Possibilité d'ajouter des frais de courtage annexes d'adhésion et/ou récurrents qui vous seront intégralement reversés.



MOTOPASS

Une offre très compétitive, qui s'adapte à chaque profil de motards y compris aux jeunes conducteurs

QUELLES CIBLES ?

- Tous profils de motards, y compris jeunes conducteurs
- Du conducteur novice au motard expérimenté
- Conducteurs saisonniers
- Assurés détenteurs de plusieurs véhicules (2, 3 et 4 roues).

LES + PRODUIT

- PJ et Capital Blessure en inclusion pour les 600 cm³ et plus
- La souscription des véhicules non homologués
- La couverture du casque en inclusion dès la formule 1
- Carte grise au nom d'une société sans surprime
- Réductions fidélité : -15 % sur les primes à partir de la 2^e moto et -10 % pour les assurés auto*
- Chèques fidélité « Bonne Conduite ».

VOS AVANTAGES

- Souscription immédiate sur Internet
- Fractionnement semestriel, trimestriel ou mensuel.

TOP RÉMUNÉRATION

- Commission variable jusqu'à 16 %.
- Possibilité d'ajouter des frais de courtage annexes d'adhésion (0 à 60 €) et/ou des frais de courtage annexes récurrents (0 à 2 €/mois) qui vous seront intégralement reversés.

UN CONTRAT ACCESSIBLE À TOUS, Y COMPRIS AUX JEUNES CONDUCTEURS

NOUVEAU

Motopass bénéficie d'un cadre de souscription très souple qui vous permet d'assurer tous les profils de motards

- Aucun antécédent d'assurance moto requis
- Prise en compte du CRM auto et moto pour les conditions d'acceptation
- Aucune condition de souscription pour les Routières, GT et Side car
- Aucune ancienneté de permis en roadster < 650 cm³ pour les plus de 20 ans et jusqu'à 125 cm³ pour les 18-20 ans.

4 FORMULES AU CHOIX

Formule 1

Responsabilité Civile + Défense et Recours + Garantie casque

Formule 2

Formule 1 + Vol/Incendie + Catastrophes Naturelles et Technologiques

Formule 3

Formule 1 + Dommages tous accidents

Formule 4

Formule 2 + Dommages tous accidents

EN INCLUSION POUR LES GROSSES CYLINDRÉES ≥ 600 CM³

- **Garantie « Capital Blessure »** : Versement d'un capital en cas de dommages corporels ou décès
- **Garantie Protection juridique** : Prise en charge des frais de stage de récupération de points et financement du passage du nouveau permis.

DES OPTIONS SUR-MESURE

- Garantie Individuelle pilote responsable : 4 niveaux au choix
- Garantie des accessoires hors série : 3 niveaux au choix
- Garantie des accessoires de sécurité : 2 niveaux au choix
- Protection juridique pour les moins de 600 cm³
- Assistance sans franchise kilométrique incluant la crevaison avec ou sans **moto de remplacement**.



- **« Suspension Intempéries »** : suspension des garanties en circulation pour la période choisie par le souscripteur (3 à 6 mois). Seules les garanties RC hors circulation et vol dans les locaux de l'assuré sont maintenues en vigueur pendant la période de suspension.



*Réduction appliquée aux nouveaux contrats sur une base annuelle hors taxe, hors extension et hors garantie suspension intempéries, valable pour les motos de plus de 100 cm³ d'un même souscripteur.

BON À SAVOIR

Protections vol :

- ▶ véhicules de classe A et B : antivol mécanique agréé SRA
- ▶ Autres classes :
 - Gravage
 - Antivol mécanique agréé SRA ou antivol électronique

TERMINUS MOTO

Une offre qui s'adapte aux besoins des motards malussés



4 FORMULES AU CHOIX

Formule 1

Responsabilité Civile + Défense et Recours

Formule 2

Formule 1 + Vol/Incendie*

Formule 3

Formule 1 + Dommages tous accidents*

Formule 4

Formule 2 + Dommages tous accidents*

DES OPTIONS QUI FONT TOUTE LA DIFFÉRENCE !

- Assistance sans franchise kilométrique pour les motos à partir de 125 cm³
- Garantie des accessoires hors série jusqu'à 1 250 € (Topcase, parflex, manchon...)
- Garantie des accessoires de sécurité à hauteur de 500 € (Casque, gant, blouson...).

BON À SAVOIR

- ▶ Prise de garantie immédiate pour :
 - Les malussés jusqu'à 1.25
 - Les résiliés non-paiement
 - Les résiliés pour fausse déclaration
 - Les retraits de permis de moins de 6 mois.
- ▶ Grâce au chèque fidélité « Bonne Conduite », vos clients bénéficient d'un crédit de franchise égal à un tiers du montant de la franchise par an.

QUELLES CIBLES ?

- Les conducteurs malussés jusqu'à 1.25
- Les conducteurs résiliés par un précédent assureur pour fréquence de sinistres, non-paiement de primes ou fausse déclaration
- Les conducteurs ayant eu un retrait ou une annulation de permis (autre que pour alcoolémie ou stupéfiants).

LES + PRODUIT

- Assistance sans franchise kilométrique en option
- Souscription des véhicules non homologués
- Prise de garantie immédiate pour les malussés jusqu'à 1.25
- Chèques fidélité « Bonne Conduite ».

VOS AVANTAGES

- Souscription immédiate sur Internet pour un grand nombre de risques
- Dans les autres cas, prise de garantie à réception de l'accord délivré par notre cellule de souscription
- Fractionnement mensuel, trimestriel ou semestriel.

TOP RÉMUNÉRATION

- Commission variable jusqu'à 16 %.
- Possibilité d'ajouter des frais de courtage annexes d'adhésion (0 à 60 €) et/ou des frais de courtage annexes récurrents (0 à 2 €/mois) qui vous seront intégralement reversés.

* avec franchise fixe



OPTIHOME

La Multirisque Habitation modulable pour les risques standards et les risques aggravés

QUELLES CIBLES ?

- Propriétaires ou locataires
- Locataires ou occupants à titre gratuit
- Résidence principale ou secondaire
- Des jeunes couples ou retraités
- Les risques aggravés : clients sinistrés ou ayant eu un non-paiement de prime.

LES + PRODUIT

- Un prix de base attractif et des avantages tarifaires sur les packs
- Possibilité d'assurer des risques aggravés
- Possibilité d'assurer des maisons en bois
- Des packs adaptés aux besoins du client
- Un service Assistance adapté

VOS AVANTAGES

- Une souscription immédiate sur Internet et ce quel que soit le profil
- Mensualisation possible

TOP RÉMUNÉRATION

Commission variable jusqu'à 15 %.

Un nouveau produit compétitif et accessible à tous vos clients, même aux risques aggravés.

3 FORMULES AVEC LES GARANTIES INDISPENSABLES ...

- Responsabilité civile familiale
- Vol, vandalisme et tentative de vol
- Incendie et risques annexes
- Dégâts des eaux y compris gel
- Bris de glace
- Catastrophes naturelles

NB : Jusqu'à 3 niveaux de capital mobilier au choix en fonction du nombre de pièces

... QUI PEUVENT ÊTRE RENFORCÉES PAR DES PACKS

9 packs pour répondre aux besoins de chaque client :



Pack maison : dommages et vol aux biens extérieurs, cave à vin, RC terrain de sport à usage privé...



Pack vert : pour ceux qui ont des installations visant à consommer moins d'énergie



Pack télétravail : avec RC exploitation activité professionnelle à domicile (secteur tertiaire)



Pack appareils électriques et électroniques : accidents ménagers, remboursement valeur à neuf...



Pack nouvelles technologies : avec l'assurance vol et casse des produits nomades



Pack loisirs : pour ceux qui ont des équipements de loisirs à protéger



Pack bricolage-jardinage : capital blessure en cas d'accident corporel, aide aux travaux, contrôle devis...



Pack senior : avec extension de la durée d'habitation



Pack famille : assurance scolaire, garde d'enfants en cas de maladie, etc.

- Des garanties innovantes
- Chaque pack comprend un volet assurance et un service d'assistance adapté.

UN PRIX ATTRACTIF

- Un tarif de base attractif hors pack
- Un système de pack plus avantageux que lorsque l'on prend les options une par une. Le prix des packs varie entre 25 € et 60 €
- Des réductions commerciales attractives sur le prix des packs (sauf pack maison et nouvelles technologies)
 - Au 2^{ème} souscrit : -10%
 - Au 3^{ème} souscrit : -15%
 - Plus de 3 packs : -20%

RESIDENCIA

Une Multirisque Habitation haut de gamme aux garanties sur-mesure, pour les propriétaires de biens d'exception



Résidencia est un contrat Multirisque Habitation haut de gamme qui propose des garanties sur-mesure destinées aux propriétaires ou locataires de biens d'exception (résidences de standing, châteaux, monuments historiques, objets d'art...).

5 COMBINAISONS POSSIBLES POUR RÉPONDRE AUX CLIENTS LES PLUS EXIGEANTS :

- Le bâtiment et son contenu
- Le contenu uniquement de la demeure
- Les œuvres d'art
- Le bâtiment + le contenu + les œuvres d'art et/ou les bijoux et montres
- Le contenu + les œuvres d'art et/ou les bijoux et montres.

DES GARANTIES INDISPENSABLES POUR PROTÉGER VOS CLIENTS QU'IL ARRIVE :

- Incendie, explosion et événements assimilés
- Dégâts des eaux, gel, fuite
- Tempête, neige, grêle
- Vol, vandalisme
- Attentats
- Catastrophes naturelles
- Bris de glace et assimilés
- Couverture des événements naturels même en l'absence d'un arrêté d'état de catastrophes naturelles
- Prise en charge de la réparation de la cause d'un dégât des eaux (canalisation, lave-linge, chauffe-eau,...)
- Garantie des biens mobiliers en villégiature
- Défense Recours et Assistance.

DES EXTENSIONS DE GARANTIES INNOVANTES À LA HAUTEUR DU PATRIMOINE DE VOS CLIENTS

- Ornements de jardin et statues scellées en plein air
- Arbres, arbustes, plantes, pelouse
- Modification de la demeure suite à invalidité permanente
- Œuvres d'art reçues en prêt
- Perte et disparition inexplicables des objets précieux
- Matériel audiovisuel
- Contenu hors de la demeure.

QUELLES CIBLES ?

- Propriétaires, copropriétaires locataires, usufruitiers de biens d'exception, société civile immobilière ou société de gestion immobilière détenant un capital mobilier supérieur à 150 000 €.

LES + PRODUIT

- Contrat unique qui couvre l'ensemble du patrimoine mobilier et immobilier
- Grande capacité de placement
- Protection des biens mobiliers dans le monde entier, y compris lors de leur transport
- Couverture possible des bijoux et des effets personnels en cas de vol, partout dans le monde
- Indemnisation en valeur à neuf des bâtiments et du contenu, quelle que soit leur ancienneté.

VOS AVANTAGES

Un produit d'exception pour satisfaire votre clientèle haut de gamme.

TOP RÉMUNÉRATION

Commission fixe de 15 %.

BON À SAVOIR

- ▶ Expertises valables 5 ans.

NOTRE CONSEIL :

Pour satisfaire au mieux vos clients, pensez à proposer Presticar, notre assurance auto haut de gamme.

TEMP'AUTO

Une garantie temporaire, adaptée à une utilisation ponctuelle du véhicule

QUELLES CIBLES ?

- Les particuliers et les professionnels de la négociation automobile pour les véhicules :
 - Destinés à l'exportation
 - En transit temporaire ou en circulation temporaire en France
 - En attente d'immatriculation
 - Acquis lors d'une vente aux enchères, d'une vente entre particuliers et négociants automobiles.
- Les véhicules immobilisés par les forces de Police pour défaut d'assurance «sortie de fourrière»
- Les véhicule avec une immatriculation étrangère
- Les véhicules neufs ayant besoin d'une attestation d'assurance, en attendant une assurance définitive
- Les particuliers ayant besoin de récupérer, dans une autre ville, un véhicule acheté via Internet
- Les véhicules empruntés

LES + PRODUIT

- Tarif uniquement lié à la durée de garantie
- Franchise fixe ou proportionnelle.

VOS AVANTAGES

- Souscription immédiate sur Internet
- Édition de l'attestation en ligne.

TOP RÉMUNÉRATION

Commission fixe de 15 % de la prime nette.

UNE SEULE FORMULE À LA DURÉE DE GARANTIE VARIABLE

RESPONSABILITÉ CIVILE ET DÉFENSE RECOURS

- Responsabilité Civile
 - Dommages corporels : somme minimale du pays du lieu du sinistre, sans limitation pour la France
 - Dommages matériels et immatériels consécutifs à un dommage corporel et/ou matériel garanti (incendie, explosion et autres dommages) : jusqu'à 1 120 000 € par sinistre pour la France
- Défense Recours jusqu'à 2 500 €

DURÉE DE GARANTIE

La durée de garantie est variable de 1 à 90 jours, quelle que soit la puissance du véhicule ou la zone de circulation.

TYPE DE VÉHICULE GARANTI

- Véhicule de moins de 3.5 T de poids total
- Immatriculé en France métropolitaine (Corse exclue)
- D'une valeur TTC inférieure ou égale à 45 000 € au jour de la demande.

NOTRE CONSEIL :

Proposez le contrat TEMP'AUTO à vos clients TERMINUS + soumis, de par leurs antécédents, à une étude de dossier avant souscription

CHASSE

La solution adaptée aux chasseurs soucieux de leur sécurité.
En souscription individuelle ou collective



→ 3 FORMULES INDIVIDUELLES AU CHOIX

FORMULE A : Garantie chasse individuelle

Responsabilité civile chasse :

- Dommages corporels illimités
- Dommages matériels limités à 152 500 €
- RC chiens en action de chasse

Défense pénale et recours suite à un accident (pour tout sinistre supérieur à 200 €).

FORMULE B : Garantie conseillée

Formule A + RC chiens hors action de chasse

FORMULE C : Garantie multirisque chasseur

Formule B + RC propriétaires de palombière + Individuelle coup de feu + RC de l'adhérent en qualité de propriétaire, président ou organisateur de chasse (limitée aux accidents par coup de feu)

DES OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Ces options ne peuvent être souscrites qu'en extension de l'une des garanties :

- **Dommages aux chiens** : Valable pour les chiens de moins de 10 ans, en action de chasse et tatoués
- **Individuelle coup de feu et chute de palombière**
- **Multirisque fusils**
- **Extension apprenti chasseur.**

→ 1 FORMULE COLLECTIVE

- Responsabilité civile des sociétés de chasse, A.C.C.A, propriétaires ou organisateurs de balls-traps
- Individuelle garde-chasse bénévole.

QUELLES CIBLES ?

Tous les chasseurs, aussi bien les individuels que les sociétés de chasse.

LES + PRODUIT

- L'expertise Solly Azar depuis plus de 30 ans
- Souscription individuelle ou collective.

VOS AVANTAGES

Souscription immédiate sur Internet.

TOP RÉMUNÉRATION

Commissions fixes :

- 1 à 200 polices :
12 % de la prime TTC
- 201 à 1 000 polices :
15 % de la prime TTC
- + de 1 000 polices :
17 % de la prime TTC.

BON À SAVOIR

- ▶ La RC des sociétés de chasse est gratuite dès lors que 40 % des membres sont garantis en adhésion individuelle chez Solly Azar (avec un minimum de 20 membres).



PASS' VOYAGES

Une assurance dommages couvrant tous les aléas d'un voyage

QUELLES CIBLES ?

- « Consommateur de voyages » à titre privé et/ou professionnel
- Voyageur seul ou en famille
- Passionné de sport effectuant des stages amateurs.

LES + PRODUIT

- Une garantie valable toute l'année quel que soit le nombre de voyages
- Une garantie aussi bien pour les voyages de loisirs que pour les voyages professionnels
- Des montants de garanties élevés
- Une garantie accidents corporels
- Des clauses d'annulation très larges, étendues à la location et à la réservation de salle.

VOS AVANTAGES

- Souscription immédiate en ligne
- Fractionnement annuel ou mensuel.

TOP RÉMUNÉRATION

Commission de 25 % de la prime nette HT.

Vos clients sont assurés par un seul et même contrat, quels que soient la durée et le nombre de déplacements, le lieu de séjour (France et étranger) et le moyen de transport (voiture, train, avion).

2 FORMULES AU CHOIX EN FONCTION DU PROFIL

FORMULE INDIVIDUELLE

Couvre les dommages causés à l'assuré que ce soit pour un voyage professionnel ou de loisirs.

FORMULE FAMILIALE

Couvre les dommages causés aux membres de la famille qu'ils voyagent ensemble ou séparément.

DES GARANTIES AVANTAGEUSES

- Annulation voyage
- Bagages
- Assistance rapatriement
- Interruption de voyage
- Accident corporel.



L'OPTION SPORT

Cette offre unique sur le marché permet à vos clients d'être remboursés en cas d'impossibilité de pratiquer le sport qui justifie leur voyage et ce, même s'ils peuvent voyager.

Cette option inclut :

- La couverture de la plupart des sports
- La prise en charge des frais de secours y compris les frais de recherche et de sauvetage
- Les abonnements et le matériel sportif.

BON À SAVOIR

- La garantie annulation s'étend aux salles de réception :

Report de date de mariage, de baptême, annulation de réveillon... Grâce au PASS'Voyages, vos clients ont la possibilité d'annuler leur réservation et d'être remboursés intégralement, déduction faite de la franchise...

PASS' HÉBERGEMENT

Une assurance annulation pour les vacanciers de vos clients professionnels du tourisme



UNE LARGE COUVERTURE DES RISQUES

La garantie « annulation toutes causes », assure le remboursement des sommes versées par le locataire au bailleur ou à l'organisme de location, en cas de maladie, accident, refus du visa touristique, licenciement, décès...

4 GARANTIES QUI COUVRENT L'EXCEPTIONNEL

- **Pollution des mers** : remboursement jusqu'à 15 000 € lorsqu'une pollution des plages donne lieu à une fermeture administrative
- **Interruption de séjour** : remboursement jusqu'à 5 000 €, si les autorités vous recommandent d'évacuer le site de vos vacances pour cause d'incendie, d'inondation...
- **Retard d'arrivée** : remboursement jusqu'à 3 jours de location si les conditions climatiques empêchent l'accès à la location par route ou par chemin de fer
- **Manque et excès de neige** : une indemnité compensatoire est versée si plus des 2/3 des remontées mécaniques sont fermées pendant au moins deux jours.

DES AVANTAGES EXCLUSIFS POUR TOUS

- **Pour le locataire**
 - Remboursement d'une partie du séjour en cas d'impossibilité de profiter de la totalité du séjour
 - Remboursement de tout ou partie des sommes versées, dans le cas où l'assuré ne peut jouir du bien loué.
- **Pour le bailleur**
 - Garantie du revenu locatif saisonnier (maintien de l'encaissement des arrhes et des frais de désistement)
- **Pour votre prescripteur (Agence de tourisme ou immobilière)**
 - Pallier le manque à gagner lié aux annulations tardives et donc stabiliser son chiffre d'affaires
 - Pérenniser sa relation avec les propriétaires en leur apportant une garantie supplémentaire
 - Améliorer le taux de remplissage en rassurant les locataires et en les amenant à réserver plus tôt.

QUELLES CIBLES ?

- Les locataires saisonniers qui réservent par l'intermédiaire d'un professionnel du tourisme ou de l'immobilier.

LES + PRODUIT

- Plafond de garantie élevé à 15 000 € pour une location
- Prise en charge de toutes les natures de location (du camping à la villa)
- Causes d'annulation et d'interruption très larges.

VOS AVANTAGES

- Souscription simplifiée en ligne
- Développer des opportunités commerciales avec des professionnels du tourisme et de l'immobilier
- Élargir l'offre à destination des professionnels de l'immobilier (produit type Garantie des Loyers Impayés).

TOP RÉMUNÉRATION

Commission de 17 % de la prime nette HT pour le correspondant et de 17 % pour le professionnel du tourisme.

BON À SAVOIR

Nouveau process de gestion simplifié pour vous et pour le prescripteur :

- ▶ Pour vous : demande d'ouverture de code prescripteur en ligne
- ▶ Pour le prescripteur : attribution d'un code de souscription en temps réel et accès à un site de souscription dédié.



PASS' EVÈNEMENTS

Une assurance annulation pour organisateurs, personnalisable en fonction de chaque événement

QUELLES CIBLES ?

- Les entreprises et les particuliers
- Les organisateurs, les producteurs et les associations
- Les exploitants de spectacles, les wedding planners et les agences de communication organisatrices d'événements.

LES + PRODUIT

- Souscription possible jusqu'à 10 jours avant l'événement
- Garantie RC organisateur que l'on peut souscrire seule ou en option du pack annulation
- Garantie dégâts matériels forfaitaire.

VOS AVANTAGES

- Souscription immédiate sur Internet jusqu'à 100 000 € pour un grand nombre d'événements
- Dans les autres cas, prise de garantie après accord de notre cellule de souscription.

TOP RÉMUNÉRATION

Commission de 15 % de la prime nette HT.

2 FORMULES SUR-MESURE QUEL QUE SOIT LE TYPE D'ÉVÈNEMENT

FORMULE RC ORGANISATEUR SEULE

Cette garantie couvre les dommages corporels et matériels causés à des tiers par les organisateurs ou l'un de leurs préposés, à l'occasion de sa participation à l'événement.

Attention : cette formule ne prend pas en compte les événements sportifs.

FORMULE PACK ANNULATION

Cette garantie a pour objet d'indemniser l'assuré de sa perte nette justifiée dans le cas d'une annulation, d'un ajournement, d'un abandon ou d'une interruption totale de l'événement, suite à une cause indépendante de la volonté de l'assuré et/ou des personnes assurées.

Possibilité d'étendre la garantie à l'annulation ou l'interruption consécutive à un acte terroriste.

5 GARANTIES EN OPTION POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ, VALABLES UNIQUEMENT POUR LE PACK ANNULATION

- **Annulation suite à des intempéries :** compromettant la sécurité du public et du personnel et rendant impossible le montage de l'événement
- **Indisponibilité des personnes clés** (jusqu'à 5 personnes) : permet le remboursement de la perte nette subie par l'assuré du fait de l'indisponibilité d'une ou plusieurs personnes indispensables à la réalisation de l'événement
- **Dégâts matériels :** couverture du matériel et des installations lors de la manifestation y compris lors du montage et du démontage
- **Responsabilité civile organisateur :** couverture des dommages corporels et matériels causés à des tiers par les organisateurs ou l'un de leurs préposés à l'occasion de sa participation à l'événement
- **Individuelle Accident employés, techniciens ou bénévoles :** paiement de l'indemnisation en cas d'accident corporel survenu lors de l'événement assuré.

BON À SAVOIR

- ▶ Une tarification simple : montant forfaitaire en fonction du nombre de participants pour la RC organisateur
- ▶ La garantie dégâts matériels est forfaitaire quels que soient le budget, la nature et la durée de l'événement.

PASS' PLAISANCE

La protection idéale pour les passionnés de bateau à voile ou à moteur



3 FORMULES AJUSTÉES À CHAQUE EMBARCATION

FORMULE ZEPH : Bâteaux de moins de 25 000 €

Responsabilité Civile (dont RC ski nautique) + Défense Recours

Options : Frais de retraitement, Individuelle marine et Assistance

FORMULE MELTEM : Bâteaux de 2 000 € à 153 000 €

Formule ZEPH + frais de retraitement + dommages en valeur à neuf pendant **12 mois** pour les bateaux neufs en cas de vols, pertes et avaries + Individuelle marine + Assistance + Protection Juridique

Options : Assurance remorque et Régate

FORMULE ÉOLE : Bâteaux de 153 001 € à 650 000 €

Formule ZEPH + frais de retraitement + dommages en valeur à neuf pendant **36 mois** pour les bateaux neufs en cas de vols, pertes et avaries + Individuelle marine + Assistance + Protection Juridique

Options : Assurance remorque et Régate

DES ATOUTS QUI FONT LA DIFFÉRENCE

- Prise de garantie immédiate pour :
 - Les bateaux de moins de 10 ans et d'une valeur allant jusqu'à 153 000 €
 - Les bateaux d'une longueur inférieure ou égale à 15 mètres
 - Un usage privé (hors location)

QUELLES CIBLES ?

- Particuliers ou entreprises propriétaires de bateaux à voiles ou à moteur.

LES + PRODUIT

- Une garantie pour l'ensemble des équipements y compris pour l'annexe et son moteur
- Une garantie RC couvrant l'ensemble des membres de la famille et la pratique du ski nautique
- Garantie des transports terrestres.

VOS AVANTAGES

- Souscription immédiate sur Internet jusqu'à 153 000 € et bateaux de moins de 10 ans
- Dans les autres cas, prise de garantie après étude de notre cellule de souscription.

TOP RÉMUNÉRATION

Commission variable jusqu'à 14%.

BON À SAVOIR

- ▶ La garantie Individuelle marine prévoit de nombreux avantages :
 - Le versement d'un capital à votre conjoint ou vos ayants droits en cas de décès
 - Une indemnisation en cas d'incapacité permanente
 - Une indemnisation forfaitaire en cas d'incapacité temporaire
 - Une garantie des frais de recherche en mer pour l'équipage et l'embarcation.

NOS SERVICES ET SOLUTIONS WEB

GÉREZ VOTRE ACTIVITÉ

Parce que votre temps est précieux, nous mettons à votre disposition des outils vous permettant de gagner en rapidité et en autonomie.

Simple, rapides et efficaces, ces outils sont directement accessibles via l'espace personnel de notre site www.sollyazarpro.com.



→ DÉCLARATION DE SINISTRES EN LIGNE

Déclarez tous vos sinistres auto/moto en ligne !

- Vous décrivez en une fois les circonstances du sinistre sur www.sollyazarpro.com
- Vous obtenez une référence Sinistre
- Vous sélectionnez un réparateur agréé
- Et vous mandatez un expert collision.

Les données sont transmises de suite à l'expert collision mandaté (missionnement d'expert, sélection du réparateur agréé, etc.).

→ PAIEMENT ET ÉDITION DES CONDITIONS PARTICULIÈRES EN LIGNE

Cet outil permet à vos clients de régler directement par carte bancaire ou prélèvement automatique et de repartir avec leur contrat et leurs Conditions Particulières, dès la fin du rendez-vous.

→ RÉÉDITION DES CARTES VERTES

Au lendemain de la réception, par nos équipes, des Conditions Particulières signées et du paiement de la 1^{ère} prime, vous avez la possibilité d'éditer vous-même la carte verte définitive de votre client.

→ TRANSMISSION DES PIÈCES MANQUANTES

Accélérez la finalisation de vos contrats grâce à notre module de transmission des pièces manquantes : Vous téléchargez simplement les documents à fournir pour compléter la souscription en cours (Conditions Particulières signées, photocopie de carte grise, RIB, etc.).

Pour gagner en rapidité, la gestion des pièces transmises via ce module est automatisée : vos documents seront validés sous 48h. Vous pouvez également suivre le traitement de chaque pièce envoyée.

→ CHÈQUES FIDÉLITÉ « BONNE CONDUITE »

Le chèque Fidélité « Bonne Conduite » délivre un crédit de franchise à hauteur du tiers du montant de la franchise par an dans 3 cas :

- Aucun sinistre n'est déclaré
- Déclaration au maximum d'un sinistre non responsable avec tiers
- D'un sinistre Bris de glace.

DÉVELOPPEZ VOTRE PORTEFEUILLE



→ RÉALISEZ VOS CAMPAGNES MARKETING

Nous mettons à votre disposition une bibliothèque gratuite de mailings et e-mailings pour tous les produits phares sur lesquels vous souhaitez vous développer : que ce soit en santé individuelle, loyers impayés ou auprès des professionnels. Avec des mailings prêts à l'emploi, nous vous apportons des solutions concrètes pour aider à vous diversifier.

Si vous êtes intéressé par cette solution, retrouvez-nous sur www.sollyazarpro.com, rubrique « développer mon activité ».

→ REDÉCOUVREZ LES FONCTIONNALITÉS DE VOTRE EXTRANET

Une plateforme incontournable de commercialisation, de services d'aide à la vente et de gestion de nos solutions !

Plus qu'un outil de gestion et de souscription en ligne, l'extranet [sollyazarpro.com](http://www.sollyazarpro.com) vous propose des fonctionnalités destinées à faciliter votre démarche commerciale :

- Développez votre activité
- Suivez et gérez votre portefeuille
- Accédez à toute l'information Produit



Faites dès maintenant l'expérience de ces fonctionnalités sur www.sollyazarpro.com !

Tout un univers pour se développer, piloter et échanger.

TROUVEZ LA RÉPONSE À TOUTES VOS QUESTIONS

Vie du contrat auto/moto :

Contact : Tél. 01 40 82 80 20

Email : production.saa@sollyazar.com

Vie du contrat loisirs :

Contact : Tél. 01 40 82 80 50

Email : risques.specifiques@sollyazar.com

Indemnisation/Prestation :

Contact : Tél. 01 40 82 80 21

Email : sinistres.saa@sollyazar.com

Comptabilité technique/Encaissement :

Contact : Tél. 01 40 82 81 76 - Fax : 01 40 82 80 78

Email : comptacourtage@sollyazar.com

Service commercial :

Contact : Tél. 01 40 82 81 49 - Fax : 01 53 20 35 15

Email : servicecommercial@sollyazar.com

Assurément innovant, totalement complice

Avec Solly Azar une nouvelle ère de l'assurance est en marche.

Plus innovante dans ses réponses, plus agile dans ses offres, plus responsable dans la durée, et surtout plus proche dans le quotidien.

Solly Azar c'est une vision fiable de l'avenir de notre métier et une histoire forte avec plus de 8 000 courtiers indépendants qui, comme vous-même, attendent le meilleur pour leurs clients.

Nous sommes un partenaire engagé à vos côtés pour développer votre activité en toute confiance et affronter sereinement les enjeux de notre métier.

Retrouvez l'ensemble de nos Catalogues Produits sur votre espace correspondant



Groupe Solly Azar - SAS au capital de 200 000 euros
353 508 955 RCS Paris. Société de courtage d'assurances
Siège social : 60 rue de la Chaussée d'Antin - 75439 Paris Cedex 09.
N° ORIAS 07 008 500

www.sollyazarpro.com

SOLLY AZAR
ASSURANCES

Assurément innovant, totalement complice